



ENGAGEMENT COMMUN

La PNL, Programmation Neuro-Linguistique, est une discipline d'enrichissement personnel qui étudie la structure de l'expérience subjective humaine. Elle est originaire de la côte Est des États-Unis (NLP = Neuro-Linguistic Programming). Sans prétendre former par elle-même un métier, elle trouve ses applications particulièrement dans les professions qui mettent en œuvre la communication entre les personnes. La PNL constitue ainsi un atout supplémentaire pour les personnes déjà compétentes dans leur domaine professionnel. La PNL par ses concepts, ses techniques et ses applications touche à la personne elle-même. C'est pourquoi, au delà des règles éthiques de sa profession, chaque membre de l'Association s'engage à respecter les règles déontologiques suivantes :

Engagement concernant les personnes :

- Respecter dans ses paroles et comportements la dignité, l'intégrité, et l'autonomie des personnes.
- Conduire des interventions qui respectent l'écologie des personnes et des systèmes dans lesquels elles évoluent.
- S'interdire tout acte ou parole susceptible de porter atteinte à l'intégrité de personnes physiques ou morales en faveur desquelles ces interventions sont menées.
- Respecter la règle du secret professionnel.
- Observer une position de réserve et de décence, en ce qui concerne: sa propre présentation, ses propositions de services, l'information au public, ses collègues, et l'Association elle-même.

Engagement concernant les compétences :

La compétence dans l'application de la P.N.L. fait partie des moyens nécessaires pour tenir l'engagement vis à vis des personnes.

Ainsi chaque membre s'engage à :

- Respecter les standards définis par l'association.
- Respecter dans ses interventions le niveau de compétence correspondant à la certification reçue.
- Actualiser régulièrement ses connaissances et poursuivre son développement sur les plans personnel et professionnel.

Les certifications PNL actuellement reconnues sur le plan international et par l'Association sont :

Niveau 1 : Praticien

Niveau 2 : Maître-Praticien

Niveau 3 : Enseignant

Les Praticiens et Maîtres-Praticiens mettent en œuvre les concepts et techniques PNL dans les domaines de leur activité professionnelle.

Les Enseignants, en plus des compétences communes aux Praticiens et Maîtres Praticiens, sont habilités à conduire des formations certifiantes en PNL.

Engagement vis à vis de l'Association :

Chaque personne, par cet Engagement Commun, par le respect de ses statuts et de son Règlement Intérieur, contribue aux buts de l'Association NLPNL.

NOM, Prénom

Date :

« Lu et approuvé », Signature